

GT Egalité

13 juin 2019

Liminaire

finances Solidaires



Aujourd'hui nous allons discuter du projet de plan ministériel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes mais pour **Solidaires Finances** il s'agit plutôt d'un catalogue avec l'absence de propositions concrètes, le manque de moyens dédiés et dépourvu d'innovations qui démontre clairement l'absence de volonté politique sur le sujet. Par exemple, une mesure concrète et efficace pour améliorer l'égalité professionnelle serait de rétablir un plan ministériel de qualification (PMQ) en augmentant le nombre de promotions annuelles.

SOLIDARITÉ NATIONALE
Solidaires
Finances
Publiques

DOUANES
Solidaires

Solidaires
CCRF & SCL

Solidaires
finances
Sud
INSEE

Sud Centrale
Solidaires

I.D.D.
Solidaires

Nous réaffirmons de nouveau que pour nous les axes proposés ne sont pas équivalents en termes d'importance. Un axe majeur devrait être l'arrêt des restructurations destructrices qui touchent l'ensemble des directions du ministère. En effet, ce sont le bien plus souvent les femmes qui sont laissées sur le carreau comme nous le constatons avec le Pôle 3E où il ne vaut mieux pas être une femme de plus de 55 ans de catégorie C. Ce sont aussi elles qui sont les plus impactées par les fermetures de site, car ce sont encore elles qui, bien trop souvent, gèrent les familles et les tâches domestiques. Or ces fermetures entraînent inévitablement un allongement des temps de transports et des modifications de l'organisation de la vie privée. Notamment à la DGFIP avec l'annonce de la suppression de plus des deux tiers de ses implantations

De plus, les restructurations seront encore plus nombreuses avec la mise en œuvre de la loi sur la transformation de la Fonction Publique et d'autant moins bien encadrées que cette loi prévoit la suppression des CAP et des CHSCT. L'administration ne suivant déjà pas son propre guide dans le cadre des projets importants qui prévoit que ces derniers soient soumis en amont aux CHSCT.

Un autre axe important, mal traité dans ce plan, est la ségrégation horizontale. Moins d'une feuille. Ce n'est pourtant pas faute de vous avoir interpellé sur les difficultés concrètes de ces métiers :

- ◆ Les enquêtrices de l'INSEE en mouvement depuis février 2018 qui réclament de ne plus payer pour travailler n'ont toujours pas eu gain de cause ;
- ◆ Les douanières n'ont toujours pas de matériel adapté à la morphologie, rencontrent toujours des problèmes de garde à cause des horaires atypiques et se voient même discriminées pendant leur grossesse.
- ◆ La prise en charge des gardes d'enfants lors des déplacements professionnels.

Lors de la dernière réunion, nous vous avons demandé ce qu'il en était de l'amende infligée au ministère. A-t-elle été payée ? Et si oui, sur quel budget ces 1,74 millions ont-ils été imputés ?

Pour finir, nous réitérons notre demande de l'adoption de l'écriture inclusive au ministère, ou à défaut l'utilisation du « guide pratique de la communication sans stéréotype de sexe » du Haut Commissariat à l'Égalité Femmes-Hommes dont vous souhaitez vous inspirer des bonnes pratiques.